



Ressort

Bulletin de liaison de l'AFTC de Franche-Comté

n°13 - Septembre 2007

10 ans

Dix ans déjà!

ASSOCIATION DES FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
DE FRANCHE-COMTÉ

SIÈGE SOCIAL - PERMANENCE

8 rue de la liberté
25000 BESANCON

Tel : 03 81 88 98 60
Fax : 03 81 88 98 61
Courriel : accueil.aftc@fr.oleane.com
Site internet : traumacranienfc.org

Secrétariat :

Horaires AFTC
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30

Horaires UEROS
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Autres contacts possibles

Montbéliard :

Martine Racine 03 81 94 00 04
Monique Nicolier 03 81 94 04 00

Jura :

Suzanne Damien 03 84 67 21 65

Haute-Saône :

Maurice Blanchot 03 84 67 47 63

Territoire de Belfort :

Colette Meister 03 84 22 64 92

*sur répondeur, laissez toujours vos
coordonnées pour que l'on puisse vous
rappeler.*

§

Membre de l'Union Nationale des
A.F.T.C.

32 rue de la colonie
75013 PARIS
Site internet : traumacranien.org

§

Responsable Publication

Jean Guyot, Président de l'AFTC

L'AFTC de Franche Comté a passé ses dix ans en 2006. C'est déjà beaucoup et quel chemin parcouru !

Ça vaut bien un coup de chapeau aux pères fondateurs : Anne BERGERET à l'origine, puis Francis VEROVE qui fait prendre un tour nouveau à l'association en pensant professionnalisation, déjà avec l'aide précieuse et efficace de notre président actuel Jean GUYOT.

Mais il y a aussi les premiers engagés de base, les Martine, Colette, Paule et les autres, Monique, Suzanne, Maurice, et d'autres encore... et les membres du conseil d'administration ;

Et puis, il y a ses adhérents, qu'il faut multiplier. vous tous et vous qui recevez encore ce bulletin, qui n'êtes plus adhérents, adhérer de nouveau, engagez-vous, parlez de l'AFTC autour de vous auprès des professionnels de santé, recrutez auprès des compagnons de malheur,

" Recrutez plus pour aider plus, pour peser plus". Voilà un slogan qui tient la route !

Maintenant l'AFTC a "pignon sur rue", une vraie permanence, une reconnaissance dans tous les secteurs de santé

Elle a ses réseaux qui l'irriguent, l'ADNA, l'UEROS, l'ADAPEI à Besançon, Arc-en-ciel à Montbéliard, Saint-Michel le Haut dans le Jura, et d'autres avec qui seront prochainement passées des conventions .

Elle a des partenaires, publics et privés, parfois généreux (nous les nommons plus loin.)

L'AFTC de Franche Comté est en pleine croissance.

Merci à tous ceux qui s'y emploient et à tous ceux qui vont nous rejoindre.

Mais aussi quelle patience et quelle résignation dans l'attente des structures de soins et d'aide si nécessaires et qui sont si longues à se mettre en place.

Sommaire

- | | |
|---|----------|
| ◆ Le mot du Président – nos partenaires | P.2 |
| ◆ La vie de l'association | P.3 |
| ◆ Qu'est ce qu'un SAMSAH ? | P.4 |
| ◆ Qu'est ce qu'un Accueil de jour ? | P.5 |
| ◆ Etat Végétatif Chronique (EVC) et Etat Pauci-Relationel (EPR) | P.6 |
| ◆ Portrait : Emilie VUILLERMOZ | P.7 et 8 |
| ◆ Moments de vie de blessés et convivialité | P. 9 |
| ◆ Les brèves | P.10 |

◆ Le mot du président

Chères familles amies

Depuis le dernier « Ressort », votre conseil d'administration n'est pas resté les bras croisés. Il y a tant à faire pour répondre à nos principales missions !

Nous répondons aux familles dans leur long parcours d'accompagnement de leur blessé ou malade. Par des témoignages dans les collèges en particulier, nous mettons en garde et informons les jeunes, principales victimes des accidents de la route. Depuis le début de l'année ceux-ci sont hélas en progression. Dans le Doubs, par exemple, fin janvier 2007, il y a eu autant d'accidents que pendant les cinq premiers mois de l'année 2005.

Outre les accidents de la voie publique, il y a d'autres facteurs de risque : sport, vie courante, bébés secoués...

Ce trimestre, nous nous sommes surtout attachés à monter de compliqués dossiers afin de

susciter la création spécifique de structures d'accueil, dans chaque département, pour le mieux être de tous.

Par lettre en date du 22 mai dernier, la DRASS, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, nous informe de notre agrément régional pour représenter les usagers tant dans le domaine sanitaire que social et médico-social. Cette reconnaissance juridique avec la définition d'un statut est récente et ne s'appliquait jusqu'à présent qu'au domaine de la santé. Ainsi sont reconnus :

notre activité ;
nos actions d'information voire de formation ;
notre représentativité, notre indépendance et la transparence de notre gestion.

Notre association a justifié pendant les 3 années précédentes notre agrément d'une activité effective et publique en vue de la défense des droits des usagers du système de

santé qui prend d'ailleurs des formes multiples :

promotions des droits ;
participation des personnes malades à l'élaboration des politiques de santé, en matière de prévention, d'aide et de soutien aux personnes malades et usagers du système de santé.

Sachons nous montrer à la hauteur de cette confiance.

Pour répondre à vos attentes, nous avons établi un questionnaire qui nous permettra de mieux connaître vos besoins. Il est important que vous y répondiez. Pour avancer nous devons nous connaître et composer une véritable famille solidaire ? N'oubliez pas l'adage de la sagesse populaire qui dit « l'union fait la force ». C'est toujours d'actualité.

J'espère que l'été vous a permis de vous reposer et de reprendre des forces.

Très cordialement à vous,

Jean GUYOT

Nos Partenaires Financiers

Nous tenons à remercier vivement nos Partenaires financiers privés ou publics qui au fil des ans nous soutiennent ; sans leur aide notre association ne pourrait exister.

Merci encore à

- La Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté
- La Mutuelle de Franche-Comté
- La Fondation de France

- La Région de Franche Comté au travers de sa politique d'aide à la création d'emploi
- Le Conseil Général du Doubs
- Le Conseil Général de Haute-Saone
- La Ville de Besançon
- La Ville de Vesoul
- La Commune de Crançot

- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bourgogne-Franche-Comté
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Besançon

Il ne faut pas manquer de citer aussi les contributions de l'Etat par l'intermédiaire

- De la DRASS et des 4 DDASS
- Des services de l'Équipement

Ainsi que celle de l'Institution Européenne qui au travers du programme objectif 3 et par l'intermédiaire de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Franche-Comté nous apporte son aide pour la conduite d'une opération de réinsertion sociale et ou professionnelle des TC ou Cérébro-lésés.

◆ La vie de l'Association

Dans le Nord Franche-Comté

Le 6 Juin 2007 quelques familles de Belfort Montbéliard se sont retrouvées au restaurant "le charme hôtel" à Montbéliard pour un repas amical suivi de la dernière réunion mensuelle avant les vacances.

La reprise se fera le 12 Septembre au lieu du 5 Septembre probablement dans de nouveaux locaux (à suivre)

Une nouvelle MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) doit s'ouvrir en Septembre à Héricourt.

A Besançon

La journée d'information par Emeric GUILLELMOU, avocat spécialisé en droit du dommage corporel et membre du C A de l'UNAFTC, le 28 Mars 07 a été un succès.

Nous avons écouté avec un très grand intérêt son exposé très clair sur:

- la procédure d'indemnisation du traumatisme crânien et comment identifier les multiples pièges
- l'expertise et la classification internationale d'appréciation du handicap et de la santé
- la responsabilité pénale du traumatisé crânien.

Nous espérons pouvoir vous rapporter dans un prochain numéro l'essentiel de son intervention ; et il pourra revenir pour traiter d'autres sujets qui nous intéressent

-Le conseil d'administration s'est réuni le 9 Mai 07:

- le point sur les activités confirme la charge considérable assurée par notre président Jean Guyot.

- l'actualité des GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle, montre des situations inégales suivant les départements et la nécessité de partenariats pour aboutir (en Haute-Saône, se sera avec Arc-en-Ciel)

- les dossiers SAMSAH et Accueil de jour sont déposés : réponse prochaine

- réflexion sur le très grand besoin de communication : site Internet ouvert, création de nouveaux supports (affiche et dépliants)

-et le 4 Septembre 07 avec un très long ordre du jour sur :

- l'avancement des dossiers, la préparation de l'AG, la présentation par ses dirigeants du travail très important de l'ADAPEI pour l'AFTC, le point sur les conventions à passer, les relations et représentations à avoir avec nos partenaires, l'élaboration d'un plan de communication, les questions de personnel, etc...

Dans le Jura

Nous continuons nos activités à la MDPH, la nouvelle directrice vient de prendre ses fonctions. Dans quelques temps je la rencontrerai et lui présenterai l'association; cette nouvelle directrice se nomme Catherine CLERC,

elle travaillait à la direction du travail et de l'emploi, par ailleurs elle fait partie de l'équipe municipale de Lons-le-Saunier.

Nous avons toujours en projet la mise en place d'un "quelque chose" qui permettrait à nos blessés de se rencontrer et de s'occuper, nous tachons donc de nouer des partenariats avec d'autres associations... mais toujours en précisant bien que nos TC ont besoin d'un encadrement spécifique ; tout cela demande beaucoup de temps.

Suzanne DAMIEN a rencontré le directeur du centre social de Lons, il veut bien nous servir de « fenêtre » et nous accueillir dans ses nouveaux locaux pour nos futures réunions d'information et pourquoi pas pour notre groupe de parole. .

Claude MARTEAU s'est rendu à l'assemblée générale de l'ASMH (association Saint-Michel le Haut), nous avons de bons contacts avec eux, ils pourraient nous aider dans nos projets:

De nouveau M.Didier BAILLY, directeur de la MAS de Salins les Bains, nous informe qu'il peut accueillir temporairement nos blessés pour permettre aux familles de se re-prendre un peu, ce peut être une expérience pour préparer l'avenir... Je vous encourage à le rencontrer, il saura vous écouter et trouver avec vous la meilleure solution. MAS, 2 rue Pré de la tour 39110 SALINS 03-84-73-06-89



Le président ouvre la séance



Emeric GuillelmoU développe son exposé

◆ INFO

QU'EST-CE QU'UN SAMSAH ?

Un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés. C'est en quelque sorte un service d'accompagnement à la vie sociale : un SAVS médicalisé.

Une circulaire du 18-06.-2004 et un décret du 11-03-2005 définissent et organisent le fonctionnement des SAMSAH : Ce devrait être la troisième étape (après la phase aiguë et la phase en médecine physique et de réadaptation), celle du suivi à long terme des personnes et de leur famille, un "enjeu majeur tout au long de la vie d'un blessé crânio-cérébral". Ces services ont pour vocation de suivre au jour le jour l'évolution des possibilités d'insertion de la personne traumatisée et ce, en relation avec son environnement familial, social et professionnel.

Ils interviennent sur décisions de la MDPH (qui remplace la COTOREP) qui aura estimé au préalable que l'intéressé a besoin d'un accompagnement global et régulier".

L'objectif prioritaire est le suivi à long terme sans limite fixée à priori à la prise en charge (sauf celles posées par la MDPH)
- en proposant un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage de l'autonomie

dans le respect du projet de vie et des capacités de l'usager.

- en suivant les projets d'insertion sociale (activités occupationnelles), les projets d'insertion professionnelle, en milieu protégé (ESAT) ou en milieu ordinaire, scolaire ou universitaire.

- en soutenant les relations avec l'environnement familial et social,
- et en coordonnant les actions des intervenants para-médicaux et des auxiliaires de vie.

Outre l'accompagnement individuel, des activités collectives seront proposées : à Besançon et Orans avec l'appui de l'accueil de jour et sur les antennes de Montbéliard, Maîche, Morteau et Pontarlier en collaboration avec les projets GEM.

Le SAMSAH fonctionnera avec une équipe de personnels mobile (médecin, psychologue, infirmier, ergothérapeutes, aide-soignante, AMP, assistante sociale et administration) amenées à se déplacer sur le territoire du Doubs au domicile des personnes et dans les lieux où elles sont, où pourraient avoir des activités.

La première localisation sera à Besançon, ouverte en accueil libre deux jours

par semaine, en accueil sur rendez-vous toute la semaine ;

Le travail en réseau sera une partie importante des SAMSAH : chaque projet nécessitera de construire avec la personne un réseau particulier et spécifique à sa situation, ses motivations, ses intérêts, son environnement et son projet.

Et ce grâce à des partenariats privilégiés avec les réseaux existants.

Un lieu d'implantation est à l'étude, prévu à Besançon, avec une capacité d'accueil estimée à 25 personnes sur Besançon (20 sur Montbéliard et 15 sur Pontarlier).

Toutes les personnes cérébro-lésées âgées de 16 à 60 ans, quel que soit le degré de gravité des séquelles, sont éligibles à une prise en charge par le SAMSAH.

Le gestionnaire en sera l'AFTC.

Dernière minute: l'accord semble pouvoir être donné pour 40 places dans le Doubs ; dans le Jura une convention est à signer avec l'association Saint-Michel le Haut à Salins, qui possède toutes les structures d'accueil et dépose elle-même un dossier

LE PROJET DE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

- s'inscrit dans le cadre des lois du 1-01-2002 et du 11-2-2005,

- le gestionnaire en sera l'AFTC,

sera localisé à Besançon 8 rue de la liberté (adresse AFTC et UEROS) au rez de chaussée de l'immeuble en attendant son installation dans une partie de locaux ADAPEI, 17 rue Pergaud, courant 2009.

Bénéficiaires:

les personnes cérébro-lésées (T.C., AVC, etc.) dont l'état de santé est consolidé, âgées entre 18 à 60 ans, et de catégories GOS 2 et 3 (ceux dont les séquelles ne leur permettent pas d'entreprendre un projet professionnel) avec une capacité d'accueil prévue pour 20 personnes pour le 1-01-2008.

Avec l'optique de poursuivre un processus de reconstruction, de réhabilitation de soi pour une insertion sociale en fonction du degré d'autonomie

Les objectifs, avec un accompagnement personnalisé :

- favoriser les échanges et les rencontres, rompre l'isolement et créer des liens sociaux dans une ambiance conviviale,
- construire un lieu ouvert sur d'autres structures de la cité,

- développer et valoriser la construction de projets communs en mutualisant les potentialités de chacun,

- favoriser l'émergence d'une production personnelle,

- stimuler les capacités et l'autonomie et élaborer des projets individualisés pour maintenir les acquis intellectuels et développer les capacités de décision, de choix, de gestion des situations,

- et aussi permettre aux familles de trouver des moments de répit et bénéficier d'un lieu d'écoute.

Les prestations proposées :

- l'écoute psychologique, individuelle ou en groupe, permettant de répondre aux difficultés de reconstruction et d'adaptation

- des activités internes par les professionnels permanents : activités conviviales, activités de communication, activités ludiques et occupationnelles, sorties culturelles de loisirs et sportives,

- activités avec des intervenants extérieurs : ateliers créatifs, d'informatique, de stratégie, atelier de réinsertion sociale, activités sportives, atelier de mémorisation

et de développement cognitif

Fonctionnement :

L'accueil de jour serait ouvert du lundi au vendredi (9h.à17h.) 220 à 225 jours par an (avec fermeture annuelle selon un calendrier fixé en début d'année).

Fréquence et durée des accueils variables et adaptés aux besoins de chacun, selon leurs projets spécifiques.

Partenariat de proximité

- l'accueil de jour s'inscrit dans un accompagnement global des personnes en partenariat avec les autres acteurs des services de rééducation, l'UEROS de Franche-Comté, le SAMSAH, les familles et associations, les maisons de quartier et toutes associations socio-culturelles et sportives qui permettent de répondre aux objectifs de socialisation.

- L'équipe de personnel comprendra des animateurs, AMP, conseillère en économie sociale et familiale, ergothérapeute, psychologue, et des administratifs à temps plein ou à temps partiel (6 à 7 postes) auxquels s'ajouteront les intervenants extérieurs des structures et associations partenaires.

ETAT VEGETATIF CHRONIQUE (EVC)

et ETAT PAUCI-RELATIONNEL (EPR) _____

Chaque année de nombreuses familles ont la douleur de voir l'un de leurs proches tomber dans le coma. Les circonstances de survenue en sont multiples : traumatisme crânien (TC) d'origines variées, accident vasculaire cérébral ou anoxie cérébrale.

Parmi ces causes, l'anoxie cérébrale (par arrêt cardiaque, noyade, pendaison, jeu du foulard...) qui prive le cerveau d'oxygène pendant un temps variable, a des conséquences les plus redoutables si elle n'entraîne pas la mort. Si l'anoxie se prolonge plus de 3 à 4 minutes les lésions du cerveau sont irréversibles : c'est un délai fort court pour permettre une intervention de sauvetage.

Lorsqu'un coma survient, toutes les personnes passent par une phase végétative caractérisée par une alternance veille-sommeil, avec ouverture des yeux, ventilation spontanée, mais absence totale de vie relationnelle. Il n'y a pas de réponse motrice orientée, aucun ordre simple n'est exécuté, aucune parole compréhensible n'est émise.

Si cette situation dramatique perdure au-delà de 3 à 6 mois pour une anoxie cérébrale ou 12 à 18 mois pour un TC (délais indicatifs qui n'ont aucune valeur absolue) on parle d'un état végétatif chronique (EVC) en l'absence totale d'une vie relationnelle, ou d'un état pauci-relationnel (EPR) s'il persiste un minimum de réponse volontaire à quelques stimulations. Ces personnes (EVC ou EPR) sont dans un état grabataire avec une totale dépendance pour tous les actes de la vie courante. Leur survie n'est due que par la mise en place d'une alimentation assistée, pour une durée imprévisible qui peut se prolonger pendant de nombreuses années en l'absence de complications fatales. On comprend qu'une telle situation est à même de soulever des problèmes éthiques douloureux et difficiles, voire impossibles à résoudre malgré la législation en vigueur, tant pour la famille que pour le personnel soignant.

Dans l'état actuel des connaissances on estime qu'en France la prévalence des EVC et EPR est de 2,5

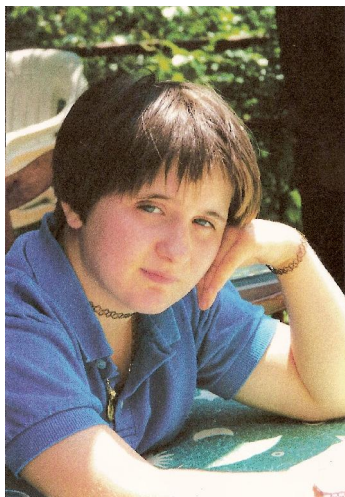
pour 100.000 habitants soit un total de 1 500 malades dans notre pays. Et une enquête réalisée en 2004 a recensé 31 malades en Franche-Comté. Ces personnes EVC ou EPR complètement dépendantes nécessitent une prise en charge dans des structures spécialisées dites « unités EVC-EPR » qui sont particulièrement exigeantes tant en moyens matériels qu'en moyens humains pour répondre aux recommandations ministérielles. La prise en charge à domicile est en effet difficilement envisageable.

Dans le schéma régional d'organisation des soins (SROS) pour la période 2006-2011, il est prévu en Franche-Comté la création de 6 unités EVC-EPR, chaque unité comportant 6 à 8 lits, soit une quarantaine au total pour notre région. Or à la fin de cette année 2007 seuls 6 lits ont le « label » EVC-EPR ! Un long travail de sensibilisation doit donc être poursuivi auprès des autorités responsables pour que les prévisions du SROS soient respectées ; et il ne reste que 4 années pour les atteindre. Mais la volonté de les atteindre existe-t-elle ?

Dr Jacques SCHIRRER

◆ Portraits de Blessés

Emilie VUILLERMOZ



CHAPITRE I : IL ETAIT UNE FOIS ... EMILIE

Il était une fois une petite fille qui s'appelait Emilie jolie. Elle avait les yeux tout bleus et les joues toutes roses. Cette petite fille c'était moi. Je suis la dernière d'une famille de trois filles. Mes deux sœurs s'appellent Céline et Valérie. Je suis née à Saint-Claude dans le Jura, c'est un beau pays. A Saint-Claude on fabrique des pipes et on travail le diamant.

CHAPITRE II : MA VIE AVANT L'ACCIDENT

C'est dur. Mes souvenirs de vacan-ces ? Je n'ai pas de souvenir.

Quand je vois les photos, je me dis que j'étais petite et belle. Ma maman m'a dit que j'étais déjà une « meneuse » à l'école maternelle. Quand je vois ces photos, ça me fait chaud et mal au cœur.

CHAPITRE III : EMILIE LA COMBATANTE

J'ai eu un accident.... Je suis tombée de la chaise de tennis qui se trouvait sur le terrain de jeux communal de mon village, j'avais 5 ans et demi.

J'ai fait 3 mois de coma et quand je me suis réveillée je ne me souvenais pas d'avant.

Mes parents m'ont raconté comment j'étais « chipie » auparavant. Le jour de mon accident (le 20 septembre 1991) je tenais à garder mes chaussures vernies et je suis allée au terrain de jeux rejoindre d'autres enfants. Il y a de hauts grillages, je ne craignais pas les voitures, mais j'ai vu cette chaise de tennis, j'ai grimpé dessus et je suis tombée.....

Je suis tombée dans le coma un jour plus tard.

Durant les 3 mois de mon coma, j'ai combattue, entre la vie et la mort.

Il n'y a pas d'image, j'ai un trou noir dans ma tête.

J'ai l'impression d'avoir oublié le temps passé.

C'est grâce à mes parents que je m'en suis sortie parce qu'ils venaient me voir chaque jour à l'hôpital et un beau jour..... je me suis réveillée.

Cet espace est vide ; c'est pour tout ce que j'ai oublié de mes souvenirs

CHAPITRE IV : MON REVEIL A LA VIE

Quand je me suis réveillée, je crois que j'étais chez moi en week-end. La semaine j'étais dans un monde que je ne connaissais pas. J'étais entourée de personnes, de kinés et d'éducateurs. Ma kiné s'appelait Chantal et l'éducatrice Michelle. Roman Ferrari était un lieu de réadaptation après l'hôpital de Lyon, j'y suis restée du 29 Octobre 1991 au 7 Juillet 1993. Je faisais de la kiné, de l'école, je ne me souviens pas trop, heureusement qu'il y a mes parents, j'étais en plein « coltar ».

Je n'avais pas trop de souvenirs de l'époque, donc j'ai demandé à maman. J'ai eu l'accident le 20 septembre 1991, je me suis réveillée

aux alentours de Noël (avant j'ouvrais les yeux mais mon regard était fixe, je n'avais aucune expression sur mon visage, ni je souriais ni je pleurais, rien, c'était terrible pour mes parents). A ce moment j'ai commencé à suivre du regard, et un jour j'ai posé ma main sur le bras de mon papa, pour eux cela a été une grande joie.

Je n'ai reparlé que le 24 janvier 1992, cela est arrivé spontanément lors du 2^{ème} week-end de retour à la maison, un vrai miracle. Pour mes parents c'était une « deuxième naissance ». Puis j'ai remarqué entre le mois d'avril et le mois de juin. Je voulais y arriver, je me battais, et je disais toujours : « en juillet je remarquerai », ma devise était : « il ne faut jamais dire jamais ».

Mon traumatisme crânien a laissé des séquelles, la tête ne marche pas bien, j'ai été opérée du côté gauche et je suis paralysée du côté droit.

CHAPITRE V : LE RETOUR « CHEZ MOI »

Après le centre de réadaptation fonctionnel de Roman Ferrari je suis rentrée à la maison, j'ai été suivi 4 ans par l'APF de Lons le Saunier, mon éducateur était Guy, je faisais du théâtre 1 fois sur 2 le mercredi après midi. Je me souviens aussi de Christelle l'ergo et de Marie Camille l'ortho. En ergo on travaillait surtout la main droite et en ortho on travaillait surtout mon langage parce que je bégayais souvent.

Avec Guy j'allais me promener, j'allais à la piscine et je faisais de l'ordinateur.

J'allais à l'école à mi-temps au début, puis j'ai repris l'école normalement. Je faisais aussi de la kiné 2 fois par semaine à Saint Claude. Mais à l'école je piétinais beaucoup, alors je suis venue à l'Accueil Savoyard, c'est un centre d'éducation motrice où il y a des enfants handicapés de naissance ou à cause de maladies, mais il n'y a pas beaucoup de traumatisés crâniens.

CHAPITRE VI : LES VACANCES

Je retrouvais ma famille, mes amis, j'allais aussi en colo l'été. A la colo j'allais à la mer, la piscine, j'aimais les journées à thèmes. Je connaissais bien le directeur les monos, parfois, quand j'ai le bouse j'appelle encore le directeur et les monos.

CHAPITRE VII : L'ACCUEIL SAVOYARD

Quand je suis arrivée à l'accueil, c'était à la rentrée des classes en septembre 1997, j'ai beau coup pleuré les premières semaines. Mes parents m'appelaient 2 fois par semaine. Comme éduc j'avais Valérie, Isabelle, Laurence, Patrice. Comme jeunes il y avait Yannick, Mathieu, Michelle, Emilie, Loriane, Thierry. La plupart des gens m'ignoraient, c'était dur, j'avais du mal à communiquer. Avec les autres et la psychologue, surtout en groupe de parole, je parlais de mes problèmes. De me retrouver en internat et de voir les personnes en fauteuils je me suis demandée ce que je faisais là.

Je suis restée 3 ans au groupe B, les placards n'étaient pas fermés à clés.

Après au groupe E, là les placards étaient fermés à clés car je volais de la nourriture. j'avais une alarme dans ma chambre qui servait à prévenir quand je sortais de ma chambre, cela m'empêchait de faire des bêtises. Il y a eu un changement radical qui était difficile à vivre.

Tous ces interdits ça me faisait bizarre, je me disais : pourquoi une alarme, pourquoi me surveiller comme ça ? Je ne comprenais pas pourquoi, mais ça m'aidait, je devais appeler la veilleuse s'il y avait un problème la nuit. Pour moi tout ça était incompréhensible. Il n'y avait pas de positif, ça m'empêchait de sortir pour aller aux toilettes, je devais sonner à chaque fois, je n'avais pas d'intimité. C'est vrai, j'ai fait des bêtises à l'époque !

J'avais des copains : Simon, Maximilien, on rigolait ; Raphaël je l'aime bien mais il m'est difficile de discuter avec lui, il ne parle pas mais on se comprend, il fait du

camping-car avec ses parents et moi aussi j'ai un camping-car.

Maintenant je suis « aux appartements » en dehors du centre, je trouve que c'est mieux qu'à l'Accueil parce que j'ai plus d'indépendance. Je peux aller acheter le pain toute seule. Nous travaillons l'autorisation de sortie seule à Chambéry en prenant le bus.

Je suis MAJEURE et oui ! j'ai 21 ans et je vais peut être partir l'année prochaine dans un CAT pour y travailler.

CHAPITRE VIII : LE REGIME

Mon gros problème est la nourriture. J'ai commencé le régime à l'Accueil quand je suis arrivée. La première année c'était dur, je voulais arrêter, j'ai eu l'impression d'être agressée, je n'y comprenais rien. Mais je dois continuer. Si je ne fais pas le régime je prends du poids et ce n'est pas bon pour moi, pour la marche, je pourrais la perdre. Je me sens frustrée, j'aimerais l'envoyer balader. ça me fait envie de voir les autres manger ce qu'ils veulent.

CHAPITRE IX : LES STAGES

J'ai déjà fait un stage au CAT de Salins les Bains, j'ai fait un autre stage à Saint-Claude, ça c'est bien passé. Un stage sert à apprendre à travailler et sert à comprendre ce qu'est le monde du travail, voir si ça me fatigue, si ça m'impressionne, voir si je suis capable et si ça me plaît.

Un CAT est un centre d'aide par le travail où les personnes adultes en difficulté peuvent travailler, il y a des CAT pour les handicapés physiques ou mentaux.

A Salins je suis restée pendant 2 semaines en internat, je me suis sentie bien là bas. Je rentrais à l'hébergement à pied, j'étais à 15 minutes. Les éducateurs n'étaient pas tout le temps avec nous, le soir il y avait des veilleuses ou des veilleuses. Le week-end, les éduc arrivaient à midi et nous on se levait quand on voulait.

CHAPITRE X : MA VIE PLUS TARD

Je désirerais travailler en CAT et avoir des enfants. J'aurais aimé travailler en milieu ordinaire mais il faudrait des diplômes. Je désirerais avoir un petit copain.

J'ai une curatrice qui est ma sœur Valérie.

Comme copines j'ai Sabrina, Anaïs, Salomé, Laurine et comme copains Guillaume, Mathieu, Brice, Jean Paul, Pascal, Florent, etc.

Il est prévu que je fasse un nouveau stage à Salins, j'ai l'intention d'être admise et de faire un super stage comme le dernier à Saint - Claude. Je me comporterais comme une adulte qui sait ce qu'elle fait.

CHAPITRE XI : LES WEEK END

En ce moment je pars souvent en camping car, l'ambiance est super, on est souvent avec des amis. Je pense déjà à l'avenir, aux amis, à mon camping-car, mais surtout à moi.

Si je suis prise à Salins je rentrerai un week-end par mois et ça me suffira. Les autres week-end je pense me reposer et sortir avec les autres, acheter des fringues, de la nourriture, être avec mon copain, aller aussi au restaurant, au cinéma me balader.

CHAPITRE XII : LA LISTE D'ATTENTE

Ça y est..... !!! Je suis en attente d'une place à Salins.

La liste d'attente est longue il paraît, C'est simple je vais attendre d'être admise.

C'est sûr ça va être long et dur. En attendant je vais faire plus d'heures d'atelier technique au centre où je suis encore pour une année au moins.

D'avoir fait ce travail, je me sens plus sensible qu'avant, ça me rend triste, mais j'arrive à vivre mieux le handicap avant je n'arrivais pas trop à réaliser.

FIN DE L'HISTOIRE..... pour le moment

◆ Moments de vie des Blessés



Le 24 mai 2007 PASCAL et KAREN, 2 Traumatisés crâniens se sont retrouvés lors de vacances dans le midi, pour une journée aux Issambres, bon repas, bonne promenade et bonnes discussions (on suppose ...)

Le 3 avril 2007 la famille EIXARCH fêtait les 40 ans de Jean-Pierre dans une ambiance très conviviale



◆ Convivialité

La sortie de printemps, si bien organisée par la famille DAMIEN



◆ Dans le prochain numéro

- La sécurité routière
- La réforme des tutelles
- L'Europe et le traumatisme crânien

Et on attend des nouvelles des blessés ...

le site Internet de l'AFTC Franche Comté est ouvert :
consultez-le sur
traumacranienfc.org

sur traumacranien.org vous avez le site de l'union nationale des AFTC, l'UNAFTC

Calendrier

- l'Assemblée Générale de l'Association se tiendra le **29 Septembre à 9h.30 à MANTOCHE en Haute-Saône, route d'Apremont (salle paroissiale)**, elle sera suivie d'un repas (10 €) qui est toujours un moment agréable de convivialité et d'échanges.

C'est un moment très important dans la vie de l'association c'est là qu'elle montre son dynamisme et sa force.

Venez nombreux, forcez-vous un peu ; c'est un acte militant au profit de tous.

Une journée « portes ouvertes » est prévue avec l'UEROS et l'ADNA , au siège , 8 rue de la liberté le vendredi 5 Octobre prochain. de 9 h 30 à 16 h. N'hésitez pas si vous le pouvez, à venir voir notre installation et la nouvelle implantation de l'UEROS, Notre président Jean Guyot fera une présentation vers 11 h30.

Il faut se faire connaître au mieux

Ouverture d'une nouvelle Maison d'Accueil spécialisé (MAS) à Héricourt construite par l'association hospitalière de Franche Comté Saint-Rémy pour adultes souffrant d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, en réponse à une forte demande d'hébergement : 2 710 m² de constructions dont 318 m² de restructuration sur une parcelle de 14 000 m². 45 personnes pourront profiter outre de l'hébergement, des soins d'entretiens et médicaux, des aides à la vie courante, d'activités de vie sociale, d'occupation et animation".

La sortie de Printemps du 9 Juin 2007 fut une belle journée avec beaucoup de monde, beaucoup de soleil, beaucoup de convivialité

Le Fort des Rousses est un très beau site avec son intéressante architecture militaire et son impressionnant stockage de meules de comté (55 000 meules)!

A Saint-Claude, il y a celles qui se sont plus intéressées au musée du diamant et ceux que le musée de la pipe a plus accrochés.

Un grand merci à Mme et MM DAMIEN, les organisateurs



Souhaitez-vous toujours recevoir,

RESSORT

notre bulletin de liaisons et d'informations ? Il s'est coloré et a essayé de s'améliorer ; il peut encore s'améliorer de ce que vous pourriez lui apporter, votre blessé et vous...

Pour cela, si vous n'êtes plus adhérent, il faut réadhérer

Une brève très importante et qui doit durer :

le nouveau Président de la République a déclaré au congrès de l'UNAPEI le 7 Juin 2007 : "*à l'école, au travail, dans les loisirs, la place des personnes handicapées est au milieu des personnes valides, ni plus, ni moins.*"

Au delà de l'intégration en milieu ordinaire, il a réaffirmé sa volonté de revaloriser le montant de l'AAH, en aidant plus ceux qui sont sur une trajectoire d'insertion, de faire une priorité absolue de l'accessibilité dans les transports et les bâtiments publics et à assurer la mise en place de la cinquième branche de la protection sociale pour prendre en charge la dépendance.